

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Écologie, du Développement
durable et de l'Énergie.
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Nos Réf :1170-VH-MB

Paris, le 21 mai 2014

Madame la Ministre,

Des déclarations récentes de votre part dans les médias sur la nécessité que les entreprises comme EDF et GDF SUEZ réduisent leur « train de vie » ont suscité chez les personnels que nous représentons de véritables interrogations.

Dans quels domaines ces entreprises doivent-elles réduire leurs coûts ? Vous ne pouvez pas ignorer que les entreprises citées mettent en œuvre depuis une dizaine d'années, des plans successifs de réduction des coûts qui, in fine, ont des conséquences sur les personnels et les conditions de travail, voire sur l'outil industriel, par exemple :

- Externalisation d'activités et pressions sur les sous-traitants,
- Filialisation et transfert de personnels avec modification des conventions collectives (exemple de l'informatique chez GDF Suez),
- Dégradation des conditions d'exercice du travail,
- Organisation du travail en constante évolution,
- Relation clientèle dégradée,
- Réduction des budgets dans le domaine de la R&D.

Bien évidemment, ces plans de réduction des coûts ont eu des conséquences économiques sur la disponibilité du patrimoine industriel.

Vous n'ignorez pas également que les prélèvements de l'ÉTAT, rajoutés aux réductions de coûts, conduisent à une réduction des marges de manœuvre dans le maintien du patrimoine industriel énergétique avec des impacts forts pour les personnels et le management de proximité.

Vous pouvez donc mesurer que votre intervention a été comprise par les personnels comme une demande supplémentaire à des politiques de réduction des coûts.

Aussi, ils peuvent ressentir vos déclarations comme une attaque de leur professionnalisme, de leur disponibilité et de leur attachement au Service Public.

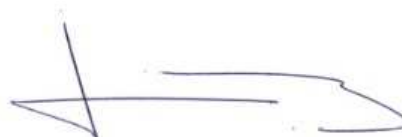
Madame la Ministre, nous pensons qu'il n'appartient pas au personnel de supporter les effets des politiques financières, spéculatives ou de l'application des directives européennes, menées sur fond de crise économique qui se traduisent aujourd'hui par la recherche tout azimut de réduction des coûts.

Madame la Ministre, nous estimons que le secteur de l'énergie est un secteur dont le modèle industriel s'inscrit sur le long terme. Il a besoin de crédibilité, synonyme de stabilité ainsi que de sérénité pour aborder les évolutions à venir. Le personnel des entreprises énergétiques n'est évidemment pas insensible aux déclarations venant de ceux qui exercent des responsabilités politiques et en particulier de leur Ministre de Tutelle.

Aussi, Madame la Ministre, compte-tenu de l'émoi causé par vos déclarations dans le personnel, nous diffusons ce courrier sous forme de lettre ouverte.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Vincent Hernandez', with a stylized flourish at the end.

Vincent HERNANDEZ